

# « *Dijeron que era vago y entraron a perseguirme* » : les « vagos », « barbares » et « anarchistes », figures du désordre dans le Río de la Plata au XIX<sup>e</sup> siècle

Mélanie SADLER

## Résumé :

Il s'agira dans cet article d'étudier la construction sociale et discursive des principales figures du « désordre » en Argentine, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le discours des élites qui ont l'« organisation nationale » en ligne de mire. Nous verrons que les forces œuvrant *supposément* à l'encontre d'un ordre défini comme national puis comme étatique, permettent – paradoxalement – de renforcer cet ordre en question. Ces figures évoluent au gré de la transformation des problématiques auxquelles se confrontent les tenants d'un ordre tout à la fois politique, social et économique de ces constructions que sont l'État-nation argentin et son « libéralisme » singulier. Ces « incarnations » du désordre peuvent renvoyer à des individus, à des communautés, à des territoires. Elles doivent en outre être interprétées par le prisme de l'ordre social et politique dominant qui voit évoluer ses arguments de légitimation. Nous reviendrons particulièrement sur les figures de l'Indien, du vagabond, du migrant. Nous nous intéresserons aussi à l'évolution de la conception même de l'ordre socio-politique au XIX<sup>e</sup> siècle, fondamentale dans la construction de ces groupes stigmatisés.

**Mots-clés :** Histoire de l'Argentine, ordre social, ordre constitutionnel, ordre public, culture juridictionnelle, culture étatique, libéralisme, figures du migrant, figures du vagabond

« *Dijeron que era vago y entraron a perseguirme* » affirme le célèbre gaucho Martín Fierro du poème épique éponyme composé par José Hernández en 1872. Le « vago », le vagabond, celui qui n'a pas d'occupation fixe, est l'une des nombreuses figures incarnant le « désordre » dans l'Argentine du XIX<sup>e</sup> siècle, comme nous le verrons. Avant de nous pencher sur cette question, il nous faudrait toutefois faire un bref rappel historique en guise d'introduction, afin de mieux cerner ensuite les figures analysées et de les resituer dans les contextes politiques, sociaux et discursifs qui étaient les leurs.

Après avoir obtenu leur indépendance en 1816, les Provinces Unies du Río de la Plata vont s'engager dans des tentatives d'organisation dite « nationale », lesquelles jalonnent toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, dès les années 1820, les oppositions entre unitaires et fédéraux ont raison de ces projets « nationaux » : le territoire entre dans une période d'autonomie des provinces argentines, aussi souvent taxée d'époque « d'anarchie ». Durant cette période, la figure d'un homme fort s'impose particulièrement ; Juan Manuel de Rosas, caudillo autoritaire, gouverneur de la Province de Buenos Aires de 1829 à 1852 (avec une courte interruption entre la fin de l'année 1832 et 1835) qui sera également représentant

de l'ensemble des provinces sur la scène internationale. Suite à un « *pronunciamento* » en 1851 et un conflit armé, il devra céder le pouvoir<sup>1</sup>. Commence alors une période que l'historiographie traditionnelle se plaît à appeler « période d'organisation nationale », avec notamment la sanction de la première Constitution proprement nationale en 1853. Ce sont des années qui restent néanmoins troublées par de nombreux conflits jusqu'en 1880. Plusieurs faits érigés comme des symboles de l'organisation nationale jalonnent ces années dont l'éradication des caudillos réfractaires et de leurs « *montoneras* » (ces troupes armées irrégulières), ou la fixation définitive de la capitale nationale à Buenos Aires, choix qui a provoqué bien des conflits armés dans le cadre de l'articulation nation-provinces. On peut encore citer la tristement nommée « Conquête du Désert » qui a eu pour but de soumettre tous les territoires sous domination indigène et pour conséquence un véritable génocide. À partir des années 1880, le regard téléologique porté sur l'histoire argentine estime que la période d'organisation proprement dite est peu ou prou achevée, que l'on entre dans une période d'ordre, de « paix » et de bonne administration. Ordre que l'historien Natalio Botana qualifie de conservateur<sup>2</sup>. Les problématiques évoluent alors. Ce ne sont plus les Indiens ou les dissensions entre provinces qui constituent le cœur des préoccupations des élites, mais des problématiques identitaires liées au nombre croissant d'immigrés européens, ainsi qu'à l'introduction d'idées anarchistes. Par ailleurs, des voix s'élèvent contre le monopole politique des élites qui se maintiennent au pouvoir par le biais de la fraude électorale ; des manifestations et grèves ouvrières vont éclater, au tournant du siècle.

En reprenant volontairement le découpage de l'historiographie traditionnelle qui promeut une approche téléologique de l'histoire du pays – ayant l' « organisation nationale » en ligne de mire – je me propose d'étudier la construction sociale et discursive des principales figures du « désordre » en Argentine au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et leur évolution. Nous verrons que les forces présentées comme œuvrant à l'encontre de cet ordre défini comme national et – le siècle avançant – comme étatique, permettent également – paradoxalement – de constituer et de renforcer cet ordre en question. Nous remarquerons aussi que ces figures évoluent bien entendu au gré de la transformation des problématiques auxquelles se confrontent les tenants d'un ordre tout à la fois politique, social et économique de ces grandes constructions que sont l'État-nation argentin et son « libéralisme » somme toute très singulier. Ces « incarnations » du désordre sont complexes, car elles peuvent tout à la fois renvoyer à

---

<sup>1</sup> GOLDMAN, Noemí, *Nueva Historia Argentina*, Tome 3, Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 1998, p. 377.

<sup>2</sup> BOTANA, Natalio R., *El orden conservador*, Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 1994.

des individus, à des communautés, à des territoires, et parce qu'elles doivent être interprétées chaque fois par le prisme de l'ordre social et politique dominant qui, au cours du siècle, voit évoluer ses arguments d'autorité et de légitimation. C'est ainsi que nous reviendrons notamment assez longuement sur les figures de l'Indien, du vagabond, ou encore sur celle du migrant, avant de nous intéresser – plus brièvement – au langage de la stigmatisation. Enfin, nous nous concentrerons sur l'évolution de la conception même de l'ordre socio-politique – qui conjugue longtemps dynamiques juridictionnelles et étatiques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle – question fondamentale pour comprendre la construction de ces groupes stigmatisés.

## 1. Quelques figures clés

### La figure de l'« Indien » de la frontière

Lorsque nous pensons aux pays qui ont connu des problématiques dites de « frontière » comme l'Argentine, une figure vient immédiatement à l'esprit ; celle de l' « Indien », de l' « *indio bravo* », de l'Indien de la frontière. Bien évidemment, le fait même d'essentialiser les diverses communautés peuplant les territoires que le gouvernement argentin cherche à soumettre trahit déjà la construction sociale et discursive dont elles ont été l'objet<sup>3</sup>. L'Indien de la frontière est, par définition, l'Indien qui s'écarte de l'ordre politico-social imposé par l'État argentin naissant, ou l'Indien qui refuse de collaborer avec les divers gouvernements nationaux ou provinciaux (car on a aussi pu parler en certaines occasions d'« Indiens amis »). De nombreux penseurs et hommes politiques du XIX<sup>e</sup> siècle parlent du « désert » argentin à conquérir, terme lourd de sens et de conséquences. Les territoires indiens sont à leurs yeux des *espaces* encore sauvages à soumettre pour en faire des *territoires*. L'Indien incarne la figure du désordre par excellence. On lui associe constamment des adjectifs comme « sauvage » ou « barbare ». L'étymologie du mot « barbare » renvoie à « l'étranger, c'est-à-dire au non grec », et à celui qui ne partage donc pas la même langue. Ce n'est bien sûr pas

---

<sup>3</sup> Il faut citer ici les recherches de la *Red de Investigadores en Genocidio y Política Indígena*, dont celles de l'anthropologue Diana Lenton, qui sont fondamentales sur cette question. Pour un aperçu bibliographique non exhaustif : [http://www.conicet.gov.ar/new\\_scp/detalle.php?keywords=&id=21547&articulos=yes](http://www.conicet.gov.ar/new_scp/detalle.php?keywords=&id=21547&articulos=yes), [http://www.uba.ar/archivos\\_internacionales/image/CV%20Resumido%20LENTON.pdf](http://www.uba.ar/archivos_internacionales/image/CV%20Resumido%20LENTON.pdf), consulté le 19 mars 2018.

anodin ; la société et ses institutions se forment et se consolident par le langage commun. L'Indien, défini comme barbare, privé du *logos* commun, en est ainsi directement exclu.

J'insiste particulièrement sur cette conception de l'Indien ennemi de la nation pour deux raisons : d'une part, elle est symptomatique d'un pays qui a toujours nié son héritage et son histoire indigène, qui a toujours conçu une « argentinité » blanche ; d'autre part, car elle revient avec une vigueur consternante aujourd'hui. Très rapidement, rappelons que l'historiographie insiste généralement sur la « Conquête du Désert », les expéditions menées par le général Roca à partir de la fin des années 1870. La soumission de vastes espaces de la Pampa et de la Patagonie permet de corroborer le récit de la « consolidation de l'État argentin » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains contemporains de Roca (parmi lesquels Bartolomé Mitre) avaient cependant déjà dénoncé ces massacres comme des « crimes de lèse-humanité<sup>4</sup> ». Mais comme l'indique Diana Lenton, les expéditions contre des communautés (et pas seulement dans le sud), leur destruction, la séparation des familles, leur enfermement dans des camps, le travail forcé de leurs membres dont celui des enfants constituent toujours une réalité au milieu du XX<sup>e</sup> siècle dans certaines régions comme dans le Chaco Formosa. D'où l'importance pour les anthropologues des « contre-mémoires » pour pouvoir sauver les récits des victimes face au récit hégémonique. Et, aujourd'hui, de nombreuses manifestations ont lieu, révélant que ce conflit vieux de 200 ans n'a jamais été réglé. Alors que les communautés demandent une reconnaissance de leur existence, et de leurs nationalités au cœur même de la nationalité argentine, certains hommes politiques (dont le ministre du gouvernement de la province du Chubut en place à l'époque, Pablo Durán) n'hésitent pas à les présenter comme des « terroristes<sup>5</sup> ». Il y a un discours qui les stigmatise comme ennemis de la nation. Comme au XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'on taxait parfois les Indiens des régions de la Cordillère des Andes de « Chiliens », pour les enfermer dans le statut d'étrangers, aujourd'hui

---

<sup>4</sup> Voir notamment l'entretien accordé par Diana Lenton : ARANDA, Darío, LENTON, Diana, « El Estado se construyó sobre un genocidio », *Página/12*, 10 octobre 2011. <https://www.pagina12.com.ar/diario/dialogos/21-178560-2011-10-10.html>, consulté le 20 mars 2018.

<sup>5</sup> Parmi les sources consultables : SPINETTA, Franco, « Para el gobierno de Chubut, los mapuches reprimidos son "terroristas" », *Página/12*, 12 janvier 2017, <https://www.pagina12.com.ar/13842-para-el-gobierno-de-chubut-los-mapuches-reprimidos-son-terro>, consulté le 19 mars 2018. Quant aux actions violentes supposées de la « RAM » mentionnées dans cet article, on peut notamment lire l'entrevue accordée par Orlando Carriqueo à *Página/12* qui dénonce une mise-en-scène du gouvernement : BULLENTINI, Ailín, CARRIQUEO, Orlando, « No conocemos a ningún integrante de la RAM », *Página/12*, 28 novembre 2017, <https://www.pagina12.com.ar/78926-no-conocemos-a-ningun-integrante-de-la-ramrapporter>, consulté le 19 mars 2018. On peut aussi rapporter les propos du sénateur et réalisateur Fernando Solanas au sujet de la politique de « diabolisation » « raciste » et « colonialiste » anti-indigène : *Parlamentario.com*, 27 novembre 2017, <http://www.parlamentario.com/noticia-106033.html>, consulté le 19 mars 2018.

encore certains discours tendent à les pointer du doigt comme des corps allogènes, radicalement autres, *ne faisant pas nation*.

Néanmoins, à côté de l'Indien, la nation argentine se construit également contre d'autres figures, d'autres menaces, « *intérieures* » cette fois-ci *au corps social*, et que nous allons à présent étudier.

### **Les « vagos y malentrettenidos »**

Tout d'abord, gardons à l'esprit que des conceptions très traditionnelles du corps social restent ancrées après l'Indépendance, malgré l'introduction d'idées dites « modernes ». La monarchie hispanique concevait l'ordonnement social comme la manifestation d'une volonté divine. Cet ordre était donc encore largement jugé comme « indisponible », pour reprendre la formule de certains historiens du droit<sup>6</sup>. Dans ce contexte, chacun avait une place prédéfinie. L'« individu » étant une notion qui ne se s'établira concrètement qu'au courant du XIX<sup>e</sup> siècle, la personne était avant tout définie par son appartenance à des corps (la famille, la paroisse, la corporation). L'individu se définissait par son *lien* (en espagnol, « *vínculo* »), ses liens. Dans divers textes d'Ancien Régime, on peut relever l'emploi de ce terme de « *vínculo* » non adjectivé pour désigner le lien à la terre – le lien par excellence. Rien de surprenant à ce que nous retrouvions donc parmi les figures majeures du désordre, sous l'Ancien Régime mais encore au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les vagabonds, les « *desvinculados* » (littéralement les « sans attaches »), ceux que l'on appelle souvent « *vagos* » et « *maleantes* » ou « *malentrettenidos*<sup>7</sup> » – « vagabonds » et « malfaiteurs ». Comme l'analyse Luciano Barandiarán<sup>8</sup>, le vagabondage était tout d'abord associé aux risques de désordre *au cœur de la cité*, le Río de la Plata étant en cela le « digne » héritier de la tradition juridique espagnole. Mais au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, la figure anathématisée du vagabond se déplace vers le monde rural où elle va fortement s'ancrer. Pour des auteurs comme Sarmiento, qui publie son célèbre *Facundo, civilización o barbarie* en 1845, la campagne est directement associée à la « barbarie », à l'« anarchie », contre la « civilisation » incarnée par

---

<sup>6</sup> Voir notamment les travaux de A.M. HESPANHA ou de Carlos GARRIGA. Pour une définition détaillée, consulter tout particulièrement : GARRIGA, Carlos, « Orden jurídico y poder político en el Antiguo Régimen », *Istor*, n°16, mars 2004, p. 13-44.

<sup>7</sup> Il existe une vaste bibliographie. Consulter notamment les travaux de R. FRADKIN, J.C. GARAVAGLIA, G. SEDEILLAN, A. CASAGRANDE, L. BARANDIARAN.

<sup>8</sup> BARANDIARÁN, Luciano, « La figura de la vagancia en el Código Rural de Buenos Aires (1856-1870) », *Quinto sol*, Santa Rosa, n°1, vol.15, juin 2011, p.1-22.

la ville. Sarmiento compare les campagnes au « Moyen-Âge » européen, ou à des civilisations qu'il juge moins avancées, comme les tribus arabes<sup>9</sup>. Ce n'est pas sans évoquer le « langage colonial » qui va être employé en Europe pour décrire les « bas-fonds » analysés par Dominique Kalifa<sup>10</sup>. Sarmiento définit différents types argentins en des termes qui oscillent entre le langage pur de la délinquance empruntés parfois à d'autres langues européennes et le langage disons « colonial » pour reprendre le mot de Kalifa. C'est ainsi qu'on peut lire : « Le Mauvais Gaucho : c'est un type qu'on trouve en certains points, un *outlaw*, un *squatter*, un genre de misanthrope<sup>11</sup> ». Les termes anglais sont révélateurs. Ils désignent des individus du corps social qui le menacent depuis l'intérieur. Des individus qui sont supposément soumis à la loi commune (contrairement aux Indiens à « éradiquer ») qui pourtant s'en écartent et dont il faut donc se débarrasser pour Sarmiento, ou pour le moins faire « rentrer dans le droit chemin », pour d'autres esprits moins catégoriques. Mais au-delà de ce texte majeur de Sarmiento qui cristallise le grand débat du XIX<sup>e</sup> siècle argentin « civilisation et barbarie », il est vrai que l'on contrôle de plus en plus les travailleurs ruraux, en leur imposant le port de papiers divers, qui peuvent varier selon les époques et les provinces, mais dont le plus fameux reste la « *papeleta de conchabo* », un document qui atteste que l'individu est bien engagé auprès d'un patron. Sans ce papier, l'individu est aussitôt soupçonné de vagabondage. On vise là notamment les « gauchos ». Néanmoins, on remarquera que la seule « errance » n'est généralement pas pénalisée. La construction sociale du « *vago* » implique un mode de vie que l'on juge asocial, nuisible pour la société. Le « *vago* » est ainsi condamné lorsqu'il s'adonne aussi au jeu ou à l'ivresse par exemple. Le vagabondage prend une forte connotation morale. De nombreux jugements pour déterminer si un individu est considéré comme « *vago* » ou non reposent sur la « *fama* », la réputation du suspect et du témoignage des « *vecinos* », les notables locaux, auprès du juge de paix<sup>12</sup>. Cette logique s'articule parfaitement avec le rôle traditionnel de la police qui devait avant tout veiller au respect de la religion, de la tranquillité publique et des bonnes mœurs. Il est très intéressant de voir que cette culture juridictionnelle perdure donc durant une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle, entrant en tension avec les procédures préconisées par exemple par le *Code Rural de la province de Buenos Aires* entériné en 1865. Il faut en outre préciser qu'au courant du XIX<sup>e</sup> siècle la répression devient plus sévère. Un

---

<sup>9</sup> SARMIENTO, Faustino Domingo, *Facundo*, Madrid, Cátedra, 2011.

<sup>10</sup> KALIFA, Dominique, *Les bas-fonds, Histoire d'un imaginaire*, Paris, Seuil, 2013.

<sup>11</sup> SARMIENTO, Faustino Domingo, *Facundo* (traduit de l'espagnol par M. Bataillon), Paris, La Table Ronde, 1964, p.45.

<sup>12</sup> CASAGRANDE, Agustín, *Los vagabundos y la justicia de Buenos Aires*, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones de Historia del derecho, 2012.

travailleur sans « *papeleta de conchabo* » peut aussitôt être arrêté et enrôlé dans l'armée. On manque en effet de bras sur différents fronts, notamment sur celui de la Frontière et tout homme est donc a priori utile. Barandiarán mentionne un exemple édifiant<sup>13</sup> : dans une circulaire de 1852, le ministre de Gouvernement de Buenos Aires (V. Alsina) fait savoir aux juges de paix qu'ils doivent fournir des déserteurs et des vagabonds pour le recrutement militaire. À peine plus tard dans l'année 1852, Alsina rappelle aux juges de paix la nécessité d'établir dans chaque « *partido* » une commission de « *vecinos* » qui désigne « les hommes “*vagos*”, nuisibles, sans foyer, qui puissent être utiles dans le service des armes car on a besoin d'hommes pour défendre la Frontière ». On voit dans différents documents comment les autorités élaborent et instrumentalisent donc cette figure sociale du vagabond pour la mettre au service de la société en construction et de la consolidation de l'État. Cette figure est d'autant plus importante qu'elle met en lumière différents éléments fondamentaux dans la construction nationale argentine. Tout d'abord, nous l'avons dit, elle révèle le fait que des pratiques juridictionnelles, traditionnelles, perdurent durant tout le siècle. Elle souligne aussi par bien des aspects le fait que la promotion du libéralisme cherche avant tout à préserver les droits et libertés d'une petite minorité, les hommes blancs propriétaires. Plus encore, elle insiste sur la notion de lien : de lien par le contrat de travail qui lie au patron à défaut d'avoir un lien à la terre, de posséder la terre. Le « *vago* » est l'homme sans feu ni lieu, sans foi ni loi. Dans un corps social qui a perdu les raisons traditionnelles de son ordonnancement (nous y reviendrons), d'autres « liens » doivent être renforcés pour lutter contre la menace de sa « désagrégation », grande crainte du XIX<sup>e</sup> siècle. D'où, aussi, la force du libéralisme et de sa promotion de la propriété qui doit être défendue envers et contre tout. Et le « *vago* », qui risque de miner le corps social, est contraint à rejoindre les armées pour soumettre l'espace et le convertir en territoire national qui devra lui-même permettre à la société de croître via l'extension du libéralisme sur ces terres. Enfin, dernière remarque sur ce personnage : il faut noter qu'en 1870 le *Code Rural de la Province de Buenos Aires* lui-même stipule que les « *vagos* » ne se concentrent plus uniquement dans la campagne mais aussi dans les villes. On renoue avec la dimension urbaine originelle du vagabondage, ce qui n'est pas sans lien avec l'augmentation de l'immigration dans ces années-là et avec la caractérisation d'autres figures du désordre, comme nous le verrons. Le député socialiste Alfredo Palacios ne s'y trompe d'ailleurs pas lorsqu'il s'oppose à « la Ley de Residencia » de 1902 qui permettait l'expulsion d'étrangers sans autre forme de procès ; il explique notamment que cette loi est dangereuse

---

<sup>13</sup> In, « La figura de la vagancia en el Código Rural de Buenos Aires (1856-1870) », op. cit., p.5.

car elle permettra au gouvernement de confondre les « oisifs » (« *desocupados* »), les « *vagos* », les participants aux manifestations ouvrières, les associant tous sans distinction à la « perturbation de l'ordre public » et de prendre des mesures de répression disproportionnée à leur rencontre<sup>14</sup>.

### **De nouvelles figures du désordre : les immigrants**

Les décennies passant, une nouvelle figure du désordre fait en effet son apparition et inquiète de plus en plus les élites : les immigrants. Le pays a promu une politique migratoire intense depuis 1850 et scandé que « gouverner c'est peupler » ; il s'agissait de faire venir de la main d'œuvre européenne, anglo-saxonne de préférence, aux bonnes mœurs et habitudes de travail, pour participer au « progrès » de l'Argentine et « peupler » le fameux « désert ». Inutile de dire que les élites furent rapidement désappointées en voyant arriver des milliers de migrants d'Europe du Sud<sup>15</sup>. Les conditions de vie misérables des nouveaux arrivants sont également connues. Les dirigeants se mirent à craindre les épidémies autant que les idées diffusées par les migrants, dont les principes anarchistes qui sont alors, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, érigés comme ennemis suprêmes de la nation. Dans un discours qui se fait de plus en plus hygiéniste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les migrants sont tout à la fois les nouveaux « sauvages » qui menacent la nation et un type de « maladie importée de l'extérieur<sup>16</sup> ». Beaucoup seront reconduits vers les bateaux en partance vers l'Europe, expurgés du corps social par des polices sud-américaines qui collaborent entre elles de façon de plus en plus efficace<sup>17</sup>. Ces migrants, d'ailleurs, se confondent de plus en plus avec la classe ouvrière qui elle aussi s'accroît en cette fin de siècle. L'élite se préoccupe de cette « question sociale » et réprime sévèrement les

---

<sup>14</sup> PALACIOS, Alfredo, *Legislador social e idealista militante*, Círculo de Legisladores de la Nación Argentina, Buenos Aires, 1998, p.61-62.

<sup>15</sup> Voir ce que dit Susana Villavicencio sur cet apparent paradoxe en se focalisant sur D. F. Sarmiento, célèbre écrivain et homme politique (qui fut notamment Président de la République) argentin : « Il n'est pas surprenant que Sarmiento lui-même dresse une critique du tournant inattendu qu'a pris la politique d'immigration. Dans sa dernière œuvre, controversée, *Conflit et harmonie des races en Amérique*, il soulignait le fait que les immigrants "réels", loin de résoudre les retards de la population native, ne faisaient que les augmenter avec leur propre retard, intensifiant de ce fait les conflits avec lesquels se débattait l'émancipation des sociétés sud-américaines. [...] » VILLAVICENCIO, Susana, « Ciudadanos, bárbaros y extranjeros », *Araucaria : Revista Iberoamericana de filosofía, política y humanidades*, n°9, 2003, p. 163-174, p. 173. [Sauf mention contraire, je me suis chargée des traductions].

<sup>16</sup> ANAHI COSTANO, Gabriela, « Lo inadmisibile hecho historia. La Ley de Residencia de 1902 y la Ley de Defensa Social de 1910 », *Revista Sociedad*, Universidad de Buenos Aires, n°26, [s.d.], disponible sur: <http://www.sociales.uba.ar/wp-content/uploads/15.-Lo-inadmisibile-hecho-historia-N%C2%B026.pdf>, consulté le 20 mars 2018.

<sup>17</sup> GALEANO, Diego, *Criminosos Viajantes. Circulações transnacionais entre Rio de Janeiro e Buenos Aires, 1890-1930*, Arquivo Nacional, Rio de Janeiro, 2016.



premières grèves. C'est bien « la masse » qui est alors considérée comme vectrice de désordre. Il n'est pas inintéressant de rappeler ce qu'en dit Rafael Cruz : « la masse fait référence en latin à la pâte de farine avec laquelle on fabrique le pain. Il est aisé de mettre en évidence sa nature homogène et compacte, sa grossièreté, son immaturité et son aspect brut et cru, en l'état inutile sans une connaissance achevée, et donc dépendante, en définitive, d'un traitement réalisé avec habileté, maîtrise et technique <sup>18</sup> ».

Le désordre est donc aussi (si l'on en doutait encore) une construction discursive qui mérite d'être approfondie.

## 2. Le langage de la stigmatisation

Arrêtons-nous donc un bref instant sur le langage employé à ce propos. Nous l'avons dit, l'opposition civilisation / barbarie a permis de justifier de nombreuses entreprises politiques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont des concepts que l'on utilise à tour de bras pour discréditer ses adversaires, leur ôter toute légitimité tout en se présentant soi-même comme l'incarnation du seul ordre possible. Le caudillo Juan Manuel de Rosas illustre parfaitement cette stratégie discursive. À titre d'exemple, en en-tête de toutes les missives qu'il échangeait avec ses alliés fédéraux, on retrouve systématiquement l'exclamation « Mort aux sauvages unitaires ! », en référence aux membres du parti ennemi.

Cependant, ces termes de « barbare » et de « sauvage » ne sont pas les seuls qui reviennent sans cesse. Ainsi emploie-t-on parfois le terme de « terroriste » dans un sens qui peut être ambigu et renvoyer à l'étymologie même du mot. Sous la plume d'un auteur comme Alberdi, le terroriste peut aussi bien être l'individu qui œuvre contre la nation que l'homme d'État qui gouverne selon de mauvais principes. C'est très intéressant car cet auteur, qui fut l'un des inspirateurs de la première Constitution nationale de 1853, critique beaucoup plus les gouvernements que la population lorsqu'il est question de désordre. Ainsi récrimine-t-il sans cesse contre Buenos Aires, sa province et son gouvernement, qu'il accuse d'être responsables de l'« anarchie » qui règne dans le pays jusqu'en 1880 puisque sont toujours privilégiés leurs propres intérêts régionaux au détriment de ceux de la nation. Le même type de discours sera

---

<sup>18</sup> CRUZ, Rafael, « Demasías, extravíos y omnipotencia. Los orígenes de las masas en España », *Ayeres en discusión, IX Congreso Asociación Historia Contemporánea, Murcia*, 2008. <http://www.ahistcon.org/PDF/congresos/publicaciones/Murcia.pdf>, consulté le 19 mars 2018.

tenu par Bartolomé Mitre<sup>19</sup>, lorsqu'il s'agira de mater les dernières « *montoneras* » et rébellions des provinces, alors que lui-même avait participé à ce type de conflits armés.

On constate en outre, avec cet exemple, que ceux que l'on accuse de promouvoir le désordre ne sont pas seulement des individus, mais que d'autres corps sont également visés, les provinces ici. La question de la cohésion entre provinces et nation renvoie à des problématiques anciennes, à l'agrégation des corps et à la hantise de leur dissolution, dans la droite lignée d'ailleurs de la conception de la monarchie espagnole. Cette perspective insiste sur un point : l'analyse du discours sur le désordre et ses représentants ne peut faire l'économie de l'étude de l'évolution du concept même d'ordre au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en Argentine.

### **3. Une conception de l'ordre social qui évolue**

Sans que ce parcours ait été exhaustif, nous avons pu voir que les figures du désordre ont évolué au cours du siècle, certaines étant plus pérennes que d'autres. Elles se sont modifiées en fonction des urgences pointées par les autorités nationales ou provinciales mais elles sont aussi intrinsèquement liées à l'évolution de la conception de l'ordre par les élites dirigeantes.

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle a été fortement marqué par des dynamiques juridictionnelles héritées d'une époque où l'on considérait l'ordre comme émanant d'une volonté divine et qui assignait à chacun sa place dans des corps d'appartenance. Durant tout le siècle, des logiques de cette nature perdurent. Le libéralisme renforce de fait souvent des conceptions traditionnelles, comme on le voit dans les écrits d'Alberdi qui souhaite accorder une place fondamentale aux municipalités, aux « *cabildos* » et aux notables locaux dans le maintien de ce que l'on ne peut pas appeler encore l'ordre public, mais bien la tranquillité publique et la cohésion du corps social<sup>20</sup>. En réalité, on ne cesse de chercher comment légitimer le nouvel ordre issu des indépendances. Des symboles sont constamment invoqués comme la fidélité aux principes de la Révolution de mai, mais au-delà du discours, les choses sont plus complexes.

---

<sup>19</sup> Historien et homme d'État argentin, particulièrement en qualité de gouverneur de la province de Buenos Aires et de président de la nation entre 1862 et 1868.

<sup>20</sup> Pour plus de détails, voir ma thèse de doctorat : SADLER, Mélanie, « J.B. Alberdi : un discours entre culture juridictionnelle et culture étatique », Université Bordeaux Montaigne, 2015.

Peu à peu, des discours moins traditionnels s’ancrent toutefois. Au cours des décennies 1870-1880, B. Mitre assoit la légitimité du gouvernement et du maintien de l’ordre sur le respect de la Constitution. La Constitution générale devient pour lui la pierre angulaire sur laquelle faire reposer son autorité, autorité qui, à défaut d’être divine, doit absolument être associée à la *morale*. Pour Mitre, l’ordre public est directement et intrinsèquement relié à la loi fondamentale, à la Constitution, à la « loi écrite »<sup>21</sup>. Cette Constitution est présentée comme la « fin » de la révolution d’indépendance, et comme facteur de stabilité, principe de gouvernement. Cette loi est jugée supérieure à « celui qui obéit et à celui qui commande » : autrement dit, cette Loi fondamentale – qui garantit l’ordre, l’ordre public – et l’ordre public lui-même viennent se placer en lieu et place de l’ordre transcendant d’Ancien Régime<sup>22</sup>. Mitre pose en parallèle le principe du Droit positif (intégrant cependant du droit coutumier, mais désignant un Droit se concrétisant en une Loi écrite et « générale » au moins sur le plan national) comme fondateur de la société, critiquant l’*interprétation* de la loi. Or on sait que sous l’Ancien Régime, l’interprétation de la loi, le *ius-dicere*, dire le droit, était la mission principale du roi, qui devait rendre à chacun son dû dans cet ordre voulu par Dieu. Mitre, ici, cherche à recréer un nouveau système de légitimation : nous passons à un ordre, à une « société » qui remplace le *lien* ancien par un lien nouveau, fondamental, celui du Droit positif et de la Constitution<sup>23</sup>. Au *ius-dicere*, on substitue l’*application* de la loi et plus que tout l’application de la Loi fondamentale. Or il faut préciser que l’application peut se faire de bon ou mauvais gré par la société ; Mitre et ses successeurs étudient la question et proposent des mesures « efficaces » face aux désordres. De l’arbitrage du juge on passe à l’« arbitraire » de l’État (en cours de constitution) ; on voit se dessiner la notion d’ordre public qui s’ancrera définitivement au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Alors qu’auparavant on considérait les figures du désordre comme des menaces contre le corps social, on les définira de plus en plus par rapport à la nation *constituée* (*pour le moins performativement*) puis par rapport à une entité qui se consolide à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : l’État. Soulignons rapidement qu’en Argentine, cela

---

<sup>21</sup> « Cette loi commune était le seul *lien* de droit écrit auquel on doit *la cohésion comme corps politique* [je souligne] » ; « La loi fondamentale est supérieure à celui qui obéit et à celui qui dirige ». MITRE, Bartolomé, *Obras completas*, tome XVII, Buenos Aires, Congreso de la Nación Argentina, 1960, p.36, p. 72.

<sup>22</sup> « La Lettre écrite fixe le caractère sacramentel de la loi ». *In, Obras completas*, op. cit., p. 39.

<sup>23</sup> « C’est pourquoi, en confessant mon credo politique et en assignant au programme que j’accepte de tout cœur sa signification morale et politique, je dois déclarer que sans engagements qui m’attachent à quelque cercle que ce soit, je ne reconnais d’autre *lien que celui de la fidélité aux principes et à l’observance de la Constitution* [je souligne] ». *In, Obras completas*, op. cit., p. 74.

suppose aussi la légitimation de la suprématie du gouvernement central sur celui des provinces, la fixation d'un rapport de forces qui n'était pas donné d'avance.

Ainsi est-on finalement passé d'un ordre divin à un ordre constitutionnel, puis, progressivement, à un ordre public. L'« ordre public » devient raison d'État<sup>24</sup>, raison suprême. Et toute la problématique réside dans l'imprécision de cette expression fréquemment employée pour justifier des mesures d'exception des gouvernements, comme l'état de siège revendiqué comme un droit par de nombreux dirigeants argentins, dont Mitre. Car l'imprécision inhérente à l'expression n'ôte rien à sa force et à la force d'action qu'elle comporte de facto sans que des limites claires ne lui soient fixées<sup>25</sup>. Cette force semble donc pouvoir légitimement s'exercer contre les figures du « désordre », contre les « anarchistes », ou encore contre les Indiens<sup>26</sup>. L'ordre est volontairement défini comme « public » : les figures du désordre sont donc systématiquement rejetées hors du « public », hors du *nous*<sup>27</sup> ; or ce « nous » – via la notion d'ordre public – est directement et arbitrairement rattaché ici à cette nouvelle figure de l'ordre qu'est l'État avec ses institutions et son territoire. Et c'est ainsi notamment que la Loi de Résidence de 1902 permet d'expulser directement tout étranger qui représente un « potentiel danger » idéologique du territoire, le plaçant donc directement dans une position de « hors de la loi » puisqu'il ne sera pas jugé par la loi commune<sup>28</sup>.

## Conclusions

Pour conclure cette étude – tant des figures du désordre que de la consolidation d'un « ordre public » argentin – devrait être prolongée sur le XX<sup>e</sup> siècle, en raison notamment des nombreux coups d'État qui se sont succédé et qui ont pu revendiquer la nécessité de « rétablir l'ordre » comme principale légitimation de leur action. Par ailleurs, cette analyse devrait interroger certaines catégorisations – qui ont été employées par la dernière dictature pour disqualifier systématiquement ses opposants comme celles de « terroristes » – qui

---

<sup>24</sup> Voir à ce sujet les développements de François Godicheau dans : GODICHEAU, François, *Gobernar poblaciones y hacer Estado. El orden público de las Antillas a la Península*, Rosario, Prohistoria, 2019 [à paraître].

<sup>25</sup> In, *Gobernar poblaciones y hacer Estado. El orden público de las Antillas a la Península*, op. cit.

<sup>26</sup> In, *Obras completas*, op.cit., p. 72.

<sup>27</sup> In, *Gobernar poblaciones y hacer Estado. El orden público de las Antillas a la Península*, op.cit.

<sup>28</sup> In, « Ciudadanos, bárbaros y extranjeros », *Araucaria: Revista Iberoamericana de filosofía, política y humanidades*, op.cit., p.171.

réapparaissent dans certains discours actuels. Nous avons évoqué les revendications des communautés indiennes taxées de « terroristes » par le ministre chargé des forces de sécurité provinciales dans la région du Chubut en 2017. Nous pouvons par ailleurs rappeler que dans le cadre d'une de ces manifestations, un jeune homme, Santiago Maldonado, a été arrêté par la Gendarmerie le 1<sup>er</sup> août 2017 et porté disparu. Après des vagues d'indignation dans tout le pays, c'est son cadavre qui a fini par « réapparaître » en octobre dans la zone des manifestations qui avait pourtant été fouillée<sup>29</sup>. L'invocation si fréquente de l'ordre public comme loi suprême face à des voix résistantes ou simplement discordantes devrait faire l'objet d'une interrogation de fond sur les possibles dérives totalitaires qui, comme le dit François Godicheau, lui sont inhérentes, « puisque c'est une notion qui n'a pas de limites définies a priori et qui demeure à l'appréciation des détenteurs des forces de l'ordre<sup>30</sup> ».

## Bibliographie

ANAHÍ COSTANO, Gabriela, « Lo inadmisibile hecho historia. La Ley de Residencia de 1902 y la Ley de Defensa Social de 1910 », *Revista Sociedad*, Universidad de Buenos Aires, n°26, [s.d.], <http://www.sociales.uba.ar/wp-content/uploads/15.-Lo-inadmisibile-hecho-historia-N%C2%B026.pdf>, consulté le 20 mars 2018.

ARANDA, Darío, LENTON, Diana, « El Estado se construyó sobre un genocidio », *Página/12*, 10/10/2011, <https://www.pagina12.com.ar/diario/dialogos/21-178560-2011-10-10.html>, consulté le 20 mars 2018.

BARANDIARÁN, Luciano, « La figura de la vagancia en el Código Rural de Buenos Aires (1856-1870). *Quinto sol*, Santa Rosa, n°1, vol.15, juin 2011, p.1-22.

CASAGRANDE, Agustín, *Los vagabundos y la justicia de Buenos Aires*, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones de Historia del derecho, 2012.

CRUZ, Rafael, « Demasías, extravíos y omnipotencia. Los orígenes de las masas en España », *Ayeres en discusión, IX Congreso Asociación Historia Contemporánea, Murcia*, 2008, <http://www.ahistcon.org/PDF/congresos/publicaciones/Murcia.pdf>, consulté le 19 mars 2018.

GALEANO, Diego, *Criminosos Viajantes. Circulações transnacionais entre Rio de Janeiro e Buenos Aires, 1890-1930*, Arquivo Nacional, Rio de Janeiro, 2016.

GARRIGA, Carlos, « Orden jurídico y poder político en el Antiguo Régimen », *Istor*, n°16, mars 2004, p. 13-44.

---

<sup>29</sup> Nous pourrions hélas également y ajouter le nom du jeune Mapuche Rafael Nahuel, abattu fin novembre 2017, quelques jours après ce colloque, par la Préfecture Navale dépendant du Ministère de la Sécurité.

<sup>30</sup> In, *Gobernar poblaciones y hacer Estado. El orden público de las Antillas a la Península*, op.cit.

GODICHEAU, François, *Gobernar poblaciones y hacer Estado. El orden público de las Antillas a la Península*, Rosario, Prohistoria, 2019.

GOLDMAN, Noemí, *Nueva Historia Argentina*, Tome 3, Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 1998.

KALIFA, Dominique, *Les bas-fonds, Histoire d'un imaginaire*, Paris, Seuil, 2013.

MITRE, Bartolomé, *Obras completas*, tome XVII, Buenos Aires, Congreso de la Nación Argentina, 1960.

PALACIOS, Alfredo, *Legislador social e idealista militante*, Círculo de Legisladores de la Nación Argentina, Buenos Aires, 1998

SADLER, Mélanie, « J.B. Alberdi : un discours entre culture juridictionnelle et culture étatique », thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 2015.

SARMIENTO, Faustino Domingo, *Facundo*, Madrid, Cátedra, 2011.

SARMIENTO, Faustino Domingo, *Facundo*, Paris, La Table Ronde, 1964.

SEDEILLAN, Gisela, « Las leyes sobre vagancia. Control policial y práctica judicial en el ocazo de la frontera (Tandil 1872-1881) », Trabajos y comunicaciones, n°32-33, La Plata, Universidad Nacional de la Plata, 2006-2007.

VILLAVICENCIO, Susana, « Ciudadanos, bárbaros y extranjeros », *Araucaria : Revista Iberoamericana de filosofía, política y humanidades*, Universidad de Sevilla, n°9, 2003.